

## Demandeur d'asile veut changement de statut.

Par **davincicode**, le **23/02/2010** à **20:20**

Bonjour,

Je vous contacte pour obtenir des informations par rapport à une situation délicate dans laquelle se trouve une amie.

Elle est une demandeur d'asile, entrée en France le 20/05/2008 de façon "irrégulière". Elle a déposé un recours devant la CRR le 29/12/2008 et a obtenu l'autorisation provisoire de travail (APT) il y a environ 6 mois. Elle renouvelle son récépissé et son APT tous les 3 mois.

Je précise sa situation:

- nationalité bangladaise, avec 2 enfants (1 mineur 1 majeur) scolarisés au lycée.
- elle habite dans 93 mais bientôt va déménager (94 peut-être)
- CDI, elle touche SMIC, mais si cela pose un problème, c'est négociable,

l'employeur veut aussi qu'elle obtienne un titre de séjour.

- pas de passport
- pas de famille en France
- cuisinière

Mes questions sont :

- Est-ce qu'il y a un moyen de changer son statut avec son APT?? (donc obtenir le titre de séjour "salarié" ou "travailleur temporaire", je ne sais pas vraiment..)
- Si oui, quelles sont les démarches pour cela?

Merci d'avance pour les réponses, car la situation est urgente

Par **étrangers sans droit**, le **03/03/2010** à **21:18**

bonsoir

sans passeport elle ne pourra pas obtenir un titre de séjour  
si elle est reconnue réfugiée l'ofpra lui fournira les documents nécessaires